



🔊 Juillet 2025

Voici les principaux points échangés lors de la dernière réunion plénière du CSE du 18 juillet 2025 :

📁 Points généraux

- **Heures complémentaires ou forfait en vacation de renfort :** Des remontées du terrain (ex-Agemetra) alertent sur le traitement des heures faites en dehors des horaires collectifs. Côté ex-AST, un forfait est appliqué, côté ex-Agemetra, il s'agirait d'heures complémentaires. Le sujet est en cours de négociation avec les DS, mais les salariés manquent d'informations claires. Une communication RH est prévue pour expliquer la différence :
 - Heures complémentaires = 25 % de majoration exonérée d'impôt (dans une certaine limite),
 - Forfait = calculé sur une moyenne, mais plus avantageux fiscalement pour les salaires élevés.
- **Nouveau Système d'information Ressources Humaines (SIRH) :** présentation de l'outil choisi : PeopleSphère. Le paramétrage de l'outil sera réalisé en aout, suivi d'une phase test en septembre pour un déploiement prévu début octobre. Objectif : centraliser les données RH et faciliter l'arrivée des nouveaux salariés (badge, ordinateur, etc.). Un point d'étape est prévu au CSE du 25/09.
- **Décalage de paie (ex-Agemetra) :** à la suite de la bascule des dates de paie, certains salariés risquent une hausse d'imposition et des pertes de prestations sociales. Les salariés peuvent demander un acompte. Un rappel sera fait dans une communication RH.
- **Centre Britannia :** la climatisation fonctionne mal (température de l'eau à 25 °C). La permanence est maintenue, en attente d'une décision post-réunion DOP du 22/07.
- **Tickets restaurant d'aout seront 100 % dématérialisés** afin de s'assurer que l'ensemble des salariés puissent y avoir accès. L'ancienne répartition sera automatiquement réappliquée en septembre pour chaque salarié.
- **Le CA souhaite la présence de PROMEOM au salon du CSE**, les 9 et 10 septembre.
- **Une caméra a été installée** sur le site de Papillon (entrée/sortie des bâtiments administratifs du tribunal).



PULSE

Le retour d'expérience du centre pilote a permis d'identifier plusieurs besoins :

- **Accompagnement humain indispensable** pour la prise en main (formations, soutien sur place, débriefs quotidiens),
- **Mise en place de relais de formation PROMEOM** et d'un support technique et fonctionnel.

Fonctionnalités évoquées :

- **Mise en place d'une plateforme LMS** (plateforme de formation) ;
- **Suivi des tickets** : le prestataire TrustTeam est réactif, mais les évolutions techniques prennent du temps ;
- **Signature électronique** : intégrée via une double authentification (email) ;
- **Téléconsultation** : module en test, retour prévu en octobre ;
- **Portail adhérent** : les assistantes assureront le 1^{er} niveau d'aide, une équipe Handicall (call center) viendra également en renfort.

⚠ Points sensibles :

- **Saisie minimale** en cours de définition par 3 médecins ayant fait partie des groupes de travail PULSE ;
- **Pas de groupe de travail** prévu concernant **l'harmonisation des pratiques** ;
- **Visibilité sur tous les dossiers médicaux** par l'ensemble des professionnels de santé de la structure, ce qui est évidemment un problème ;
- **Sécurité dans les cabinets d'entreprise** : pas encore testée, question posée sur la sécurité en se connectant à PULSE à partir de matériels et de réseaux extérieurs à PROMEOM.
- **Charge de travail supplémentaire** non anticipée à prévoir



Œuvres sociales

Le CSE a voté :

- **Le remboursement sur facture des frais de transport et hébergement** dans le cadre d'un forfait vacances. Le forfait vacances **n'est pas cumulatif** avec les chèques vacances (c'est l'un **ou** l'autre).
- **Un forfait loisir/culture/sport.**



Les barèmes et modalité de remboursement seront communiqués ultérieurement par le CSE.



Points CSSCT

- **Retour à Childebert** : envisagé le 28 juillet.
- **Projet immobilier** : regroupement des sièges reporté. Le **CA veut au préalable relancer une réflexion stratégique** sur les investissements. Réponse attendue au CA du 15/09.

- **Travaux centre de Limonest** : proposition de la direction de travailler avec les salariés du centre sur la répartition des bureaux. Le sujet sera traité lors du **CSSCT du 19/09**.
- **Climatisations défaillantes** (au moment du CSE) : Givors (en réparation), Britannia (souffle chaud), Stella 2 (problème de zonage), Stella 5 (panne dans 1 bureau + salle de réunion), Confluence (en panne) et Rillieux (travaux le 21/07)
- **Incivilités externes** : les procédures diffèrent entre ex-réseaux. Demande d'**une procédure harmonisée** à l'échelle de PROMEOM.
- **Vacation du soir et ménage** : l'information est communiquée à l'entreprise extérieure, mais n'est pas forcément relayée du côté du personnel de ménage.

NOS POSITIONS – FO PROMEOM

Nous avons **insisté** sur plusieurs points :

- **Inquiétude sur le manque de visibilité sur l'harmonisation de nos pratiques.** Un nouvel outil métier devrait accompagner cette harmonisation, pas l'imposer. Il est important d'inclure le plus de personnes possibles dans cette démarche.
- **Accès aux dossiers médicaux** : Il appartient aux Médecins du Travail de garder la main sur l'ouverture de leurs dossiers. Ils sont les garants du secret médical !
- **Nécessiter de simplifier le système de signature** en passant, par exemple, à un système de signature par tablette. Cela notamment pour lutter contre les risques de rupture numérique (tous les salariés n'ont pas forcément de téléphone portable, problème de réseaux dans les centres, etc.)
- **Sécurité des données en cabinet d'entreprise** : nous avons rappelé que nous traitons des données sensibles et que nous devrions effectuer des audits de sécurité dans les cabinets d'entreprise.
- **Travail en cours des élus FO** sur les éléments permettant aux CSE de rendre un avis concernant le déploiement de PULSE.

→ Pour FO, **le numérique ne doit pas affaiblir la déontologie, ni alourdir les charges de travail.**

Quant au projet de nouveau SIRH, nous avons apprécié la démarche de la direction d'inclure les salariés du service RH ainsi que son déploiement progressif. L'utilisation à terme de cet outil permettra de diminuer la pression administrative sur le service RH (sans diminuer le nombre de poste RH) et devrait être bénéfique à l'ensemble des collaborateurs PROMEOM dans leurs suivis de carrière.

 **Contactez-nous :**

N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions ou remarques via le lien ci-dessous !

<https://forms.office.com/e/hvGA3ASqtv>